

le salaire
de la peur

La violence monte. C'est en tout cas ce que chacun croit pouvoir quotidiennement discerner. Toutefois, si l'on tente d'isoler le phénomène de résonance et de loupe que la presse, la radio et la télévision introduisent dans notre perception des actes violents, on doit constater statistiquement que nous ne sommes pas historiquement dans une période de forte violence. La montée des périls est plus qualitative que quantitative. En réalité, ce qui devient grave c'est que l'utilisation de la violence se rationalise, s'organise et se systématise. Elle est devenue, pour un individu ou un groupe, un moyen d'opprimer et de rançonner un être ou une famille. Elle devient pour une minorité avérée le moyen d'imposer sa loi à une majorité apeurée. Tel est le sens socio-politique profond que revêtent les enlèvements, les prises d'otages, certains types de manifestations contestataires et bien sûr les attentats.

Est-il besoin de rappeler qu'imposer à une majorité, muette de peur, une idée minoritaire, ou un type de société, par l'excitation collective, la calomnie, la menace et la violence constitue l'essence même du fascisme. Le fascisme n'est pas une couleur politique mais un état d'esprit.

Le C. E. L. I. B. a toujours sévèrement condamné la violence fut-elle dévoyée au service de l'idée régionaliste ou d'intérêts bretons. Les injustices et les blocages qui émanent d'un État hyper-centralisé peuvent engendrer la colère; elles ne sauraient justifier aucun attentat. C'est par la démocratie et pour la démocratie qu'il faut lutter contre cet avilissement de la démocratie. C'est une question de morale politique certes, mais c'est aussi une exigence d'efficacité. Bien sûr, les exemples abondent, hélas où la violence a obtenu apparemment gain de cause. Les résultats arrachés par la violence sont des illusions d'optique qui s'évanouissent dès que se dissipent les brumes de l'immédiat et que se sont envolées les paroles apaisantes et les intentions verbales. Ces amères victoires sont plus souvent suivies de promesses non tenues que d'actes tangibles et de réalisations durables.

Il est tentant dès lors de traiter d'irresponsables ceux qui commandent ou commettent des actes de terreur. C'est trop facile et pour eux et pour nous. Les engrenages de la violence ont pour but et pour effet d'imposer une politique par la force de l'apeurement qui empêche d'en peser la valeur, le sens et les conséquences. Les auteurs de l'attentat contre le C.E.T.T. à Rennes, les divers et contradictoires mouvements qui se donnent pour but d'entraver l'alimentation énergétique de la Bretagne, l'implantation d'industries, la décentralisation de la recherche scientifique et technique ou le développement des formes d'agriculture industrialisée savent très bien ce qu'il font. Pour des raisons qu'ils croient bonnes et en tout cas supérieures à toutes autres considérations, ils unissent leurs efforts pour imposer à une population bretonne désorientée et apeurée un refus des conditions du passage à l'ère industrielle. Chaque fois qu'ils réussissent à déterminer un retrait ou un retard, ils deviennent partiellement responsables du chômage, du déclassement et de l'expatriation qui frappera des jeunes bretons puisque, par ailleurs, le reste de la France évolue et que l'agriculture n'emploie plus qu'une minorité d'hommes, puisque les lycées, les collèges, les écoles et les universités continuent à former les jeunes bretons.

Vivre au pays : oui ! Mais y vivre mal, arriéré et indigent ? non ! Vivre dans quel pays alors ? Les bretons sont-ils prêts aux retours en arrière ou désirent-ils faire un bond en avant ? Les responsables des mouvements en cause n'emploient la violence que parce qu'ils connaissent la réponse actuelle de la majorité des bretons. Ils considèrent que ceux-ci — et pas seulement eux — sont abusés par des mystiques du "progrès" de la consommation ou de l'uniformité trompeuses, voire catastrophiques à terme.

Les problèmes qu'ils posent ne sont pas illusoire et leurs solutions sont dignes d'un vrai débat fondamental et démocratique. Les thèses qu'ils défendent ne peuvent être rejetées sans examen. Si les minorités n'ont plus obligatoirement raison. L'utopie, le rêve et l'intransigeance de quelques uns ne sauraient être tenus pour la traduction évidente des aspirations profondes des citoyens de base que l'on peut d'autant mieux faire parler qu'ils se taisent.

Les responsables sociaux, économiques et politiques de la Bretagne doivent mettre rapidement et honnêtement les bretons en mesure de choisir clairement le type de société et de développement qu'ils désirent. Il ne leur est pas possible de continuer à se battre contre la centralisation qui engendre les inégalités de chances dont souffre la Bretagne; de lutter pour une industrialisation équilibrée et intelligente de notre province; de revendiquer les mesures considérables d'aménagement du territoire dont procédera le désenclavement de notre région péninsulaire; d'édifier un secteur tertiaire supérieur à la mesure des ambitions de nos étudiants, etc..... si le choix des bretons n'est pas celui que ces combats impliquent. Qu'on ne s'y trompe pas, la plupart des opérations et des actions à long terme qui ont permis de limiter les effets des maux économiques dont la Bretagne souffre ont été arrachées par ses responsables économiques, sociaux et politiques. On nous le reproche assez à Paris et ailleurs. Tout incident et, à fortiori, tout attentat est un merveilleux prétexte pour justifier le retrait d'une promesse difficilement arrachée ou pour revenir sur une "priorité" âprement disputée. Non le terrorisme n'est pas stérile. Dans le système centralisé, technobureaucratique et parisien qui régit la France de 1977, il atteint parfaitement son but. Il est le complice objectif de tous ceux qui ne conçoivent la Bretagne que comme une réserve de main-d'œuvre disponible, une terre d'espaces verts et un centre de loisirs.

Alors, de deux choses l'une : ou ce but est aussi celui de la majorité des bretons et les responsables actuels de la Bretagne doivent céder la place aux responsables des actions violentes. Ou la majorité des bretons veut vivre au pays, dignement, à égalité de chances et de traitement avec les autres français. Il faut que cette majorité et tous les responsables bretons, unis au-delà de leurs divisions nationales ou locales, manifestent rapidement, activement et clairement leur choix et leur volonté. Le salaire de leur peur ne serait que trop évident.

Il ne faut pas cependant radicaliser ce choix grave et le rendre tragique. L'autonomisme, l'irréductibilisme agrarien, la virose écologique portent en eux des valeurs que l'on ne peut ignorer sans commettre d'ineptes erreurs et; surtout, sans répéter celles commises, antérieurement, ailleurs. Le développement économique de la Bretagne doit prendre en compte l'économie et la protection optimum d'un environnement auquel le caractère celte des bretons les rend particulièrement sensibles. Il doit se faire dans le respect de la qualité de la vie provinciale. Il implique la renaissance de la culture bretonne. L'importance du secteur agricole ne saurait d'autant moins être perdue de vue qu'elle est un de nos seuls atouts économiques. Une large autonomie de décision au niveau de la région, des départements, des pays et des communes peut seule susciter le mouvement généralisé de civisme et de patriotisme régional qui permettra d'atteindre tous ces buts pour faire de notre province une Bretagne heureuse et prospère.

Mais pas plus que personne les bretons ne peuvent prétendre avoir le beurre et conserver l'argent du beurre. Les bombes, les invectives, les menaces et les refus ignares, partisans et négatifs ne les conduiront jamais à la prospérité et au bonheur. Les bretons d'aujourd'hui sont responsables d'eux-mêmes et de l'avenir de leurs enfants dans leur Bretagne. Ils porteraient demain la responsabilité de leur passivité, de leur silence et de leur peur, s'ils se laissaient intimider, désorienter ou décourager.

questions régionales

Avec ses 1.100 kms de plages et de grèves, de baies et de criques, de ports et de simples havres marins, la côte bretonne met à la disposition des estivants un éventail de possibilités touristiques et nautiques qui peut satisfaire les plus exigeants. Et pourtant la Bretagne n'est pas que cela, l'intérieur du pays breton est lui aussi riche en sites variés, en bocages, landes et forêts, en vieilles cités pittoresques, en églises et chapelles, châteaux et manoirs, monuments mégalithiques et souvenirs du passé.

L'intérieur de la Bretagne mérite lui aussi une visite.

L'ensemble du réseau de ses voies navigables permet de relier directement en 4 à 5 jours les côtes de Bretagne Nord à celles de la Bretagne Sud, quels que soient le temps et la saison, et de joindre l'ensemble fluvial ligérien (Loire navigable, Mayenne, Sarthe, Oudon, Sèvre Nantaise) à la Vilaine et au Blavet par la partie encore navigable de l'ex-canal de Nantes à Brest. Enfin, à l'extrême pointe de la presqu'île armoricaine, l'Aulne autorise la découverte de la Cornouaille intérieure pour tous les bateaux venant de la rade de Brest.

Ces liaisons fluviales permettent de conjuguer les joies de l'eau à celles de la campagne, de découvrir villes et villages sous un angle inhabituel, d'offrir une variété inépuisable de paysages, de goûter le silence de la campagne loin des routes et du bruit, de favoriser la détente, la vie hors du temps, l'oubli de l'heure et la précipitation (la vitesse de navigation est en effet de 6 km/heure sur les canaux et 8 km/heure sur les fleuves et les rivières).

Combinaison du travail de l'homme et de la nature, le réseau de voies navigables de l'Ouest mérite d'attirer l'attention des touristes nautiques désirant découvrir un autre visage de la Bretagne, celui de l'Argoat.

voies d'eau utilisées	possibilités nautiques	villes touristiques desservies
La Rance Le Canal d'Ille et Rance La Vilaine canalisée La Vilaine maritime	Permet de relier en 4 à 5 jours les ports de la Côte d'Émeraude à ceux de la Baie de Quiberon et de La Baule	Dinan, Évran, Tinténiac St Germain / Ille, Betton Rennes, Guipry, Beslé, La Roche-Bernard, Redon
L'Erdre Le canal de Nantes à Brest L'Isac	Désenclaver la Loire pour les plaisanciers venant de la Manche. Relier la Loire à la Vilaine en 2 à 3 jours	Nantes, Sucé, Nort/Erdre, Blain, Guenrouet, Fégréac Redon
L'Oust L'Aff Le canal de Nantes à Brest	Permet de relier en 5 à 6 jours Redon à Pontivy	La Gacilly Malestroit, Roc St André, Josselin, Rohan, Pontivy
Le Blavet canalisé Le Blavet maritime	Permet de relier l'Océan au centre de la Bretagne en 2 à 3 jours.	Hennebont, Baud, St Nicolas des Eaux
L'Aulne maritime L'Aulne canalisée Le canal de Nantes à Brest	Permet de relier la rade de Brest aux frontières des Côtes du Nord en 3 à 4 jours	Port Launay, Chateaulin, Pleyben, Châteauneuf du Faou, Carhaix.

La majeure partie des quais de ces villes est en cours d'aménagement en relais nautiques (panneaux de signalisation touristique, postes d'eau et installations sanitaires), ceci en liaison avec le Comité de Promotion des Canaux bretons et des voies navigables de l'Ouest.

A la découverte
de la Bretagne
intérieure par
ses fleuves et
canaux

*Une forme de tourisme
qui allie navigation,
campagne et repos*

*La richesse des possibilités
touristiques*

*Liaison Manche - océan
(246 km - 63 écluses)*

*Liaison bassin ligérien -
bassin breton
(Nantes - Redon
101 km - 16 écluses)*

*Liaison bassin de la Vilaine -
bassin du Blavet
(Redon - Pontivy
119 km - 89 écluses)*

*Le Blavet
(Pontivy - Lorient
74 km - 28 écluses)*

*Liaison Rade de Brest -
Port Carhaix
(94 km - 11 écluses)*

*Facilité de visite
de la Bretagne
intérieure*

Plusieurs façons d'effectuer cette découverte de la Bretagne intérieure s'offrent aux touristes éventuels. Si ceux-ci possèdent leurs propres bateaux, cette possibilité de découverte n'est limitée que par le tirant d'eau fixé à 1,20 m (la mise à l'eau pouvant être effectuée grâce aux nombreuses cales installées le long des voies d'eau, des grues permettant le mâtage et le démâtage des bateaux de croisière existant à Dinan, Redon, La Roche-Bernard).

S'ils ne sont pas d'heureux propriétaires de bateaux de plaisance, 9 sociétés de location de bateaux de tourisme fluvial sont à même de leur fournir le bateau de leur choix. Il est important de signaler à ce sujet que les prix en basse saison sont beaucoup moins élevés qu'en haute saison (Juillet et Août) et qu'il est possible de louer de tels bateaux en basse saison, soit pour le week-end (vendredi, samedi, dimanche), soit pour la mini-semaine (lundi, mardi, mercredi, jeudi).

*Tout un réseau de
sociétés de location
de bateaux
et un comité régional
de promotion des
canaux bretons
à votre service*

La répartition de ces sociétés sur l'ensemble de notre région facilite au maximum cette location hors saison pour tous les citoyens de nos villes bretonnes : 2 sociétés sont actuellement implantées sur l'Aulne à Chateaulin et Chateaufaou, 1 sur le Blavet à Inzinzac-Lochrist, 6 sur la liaison Manche-Océan à Arzal, la Roche-Bernard, Redon, Guipry, Pont-Réan, Dinan, St Malo.

Le Comité de Promotion touristique des Canaux Bretons et des voies navigables de l'Ouest (C. C. B.) édite chaque année 3 guides consacrés à la liaison Manche-Océan, au Canal de Nantes à Brest, à la Loire fluviale et ses affluents et un dépliant touristique (potentialité d'accueil, de services et d'animation des communes riveraines).

Enfin, afin d'inciter les plaisanciers à venir découvrir le charme caché de notre Argoat, le C. C. B. organise pour cet été un rallye nautique. Partant de Dinan, Nantes, La Roche-Bernard (les 16, 19 et 20 juillet), les unités participant à cette croisière fluviale se regrouperont à Redon le 21 afin de gagner ensuite Josselin le 23 pour final de ce Rallye Nautique Anne de Bretagne (Coupe du Président de la République).

Pour tous renseignements concernant la navigation sur les voies navigables de l'Ouest, sur les sociétés de location de bateaux de tourisme fluvial et sur le Rallye Anne de Bretagne prière de s'adresser au Secrétariat du Comité de Promotion touristique des Canaux Bretons 12, rue de Jemmapes 44000 Nantes.



A paraître

*Vivre au Pays
un livre de Louis Ergan
et Loeiz Laurent*

Louis ERGAN et Loeiz LAURENT qui avaient participé à l'élaboration et à la rédaction du Livre Blanc du C. E. L. I. B., BRETAGNE UNE AMBITION NOUVELLE, publié en 1971, sont bien connus de certains des lecteurs de notre Lettre.

Ils ont poursuivi leur réflexion ensemble enrichie de leurs nouvelles expériences professionnelles.

Ils en livrent l'essentiel dans :

**VIVRE AU PAYS ou Comment guérir le mal français de la concentration
des hommes, de l'argent et du pouvoir.**
publié par les Éditions du CERCLE D'OR.

Après le Mal Français, le Rapport GUICHARD, l'Assassinat de Paris, les manifestes municipaux, le Séparianisme, cet ouvrage propose une nouvelle explication de la croissance urbaine, en recherche les causes dans le fonctionnement de nos institutions et des circuits financiers publics en s'appuyant sur de nombreux exemples pris en Bretagne, où les auteurs ont acquis l'essentiel de leur expérience professionnelle.

Mais surtout, ils présentent des solutions nouvelles axées sur les "pays" susceptibles d'aboutir à une répartition géographique plus harmonieuse des activités et des hommes grâce à une nouvelle répartition des pouvoirs.

Ceux qui se sont intéressés aux travaux de L. ERGAN et L. LAURENT et ont eu l'occasion d'en apprécier la qualité, pourront se procurer VIVRE AU PAYS au prix de lancement 38 F. (port compris) au

CERCLE D'OR - B.P. 110 - 85102 Les Sables d'Olonne
par C.C.P. Nantes 3767 - 542 ou par chèque bancaire ou au moment de sa sortie en librairie prévue pour septembre au prix de 42 F.